

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le cinq juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie-Salle polyvalente en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier DANTEN, en suite des convocations en date du 29 mai 2020.

Etaient présents : MM. DANTEN Didier, CORREGE Stéphane, Mme CRETON Hélène, MM. DARRAS Philippe, DEVAUCHELLE Guillaume, DEWAILLY Frédéric, GAMAIN Alain, GAUDEFROY Adrien, Mme LEFEBVRE Aurélie, MM. LEFEBVRE Emmanuel, LEMAIRE Christophe, Mme LEMOINE Noémie, M. LORGE Jean-Bernard, Mme MANSARD Viviane, M. OLGARD Cédric.

Secrétaire de séance : Aurélie LEFEBVRE.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler au sujet du compte rendu du précédent Conseil Municipal en date du 23 mai 2020.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé.

Désignation des délégués au SIAEP Longpré-Condé-Bettencourt

Sont élus délégués au SIAEP Longpré-Condé-Bernaville : Philippe DARRAS, Aurélie LEFEBVRE, Cédric OLGARD.

Désignation des délégués au syndicat du Val d'Airaines

Sont élus délégués au syndicat du Val d'Airaines : Alain GAMAIN, Guillaume DEVAUCHELLE.

Désignation des délégués au syndicat intercantonal à la promotion des handicapés

Sont élus délégués au syndicat intercommunal à la promotion des handicapés : Noémie LEMOINE, Christophe LEMAIRE.

Désignation des délégués à la Fédération Départementale d'Electrification 80 (FDE80)

Sont élus délégués à la Fédération Départementale d'Electrification 80 : Didier DANTEN, Stéphane CORREGE.

Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Pays et de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme

Sont désignés représentants titulaire et suppléant du Syndicat Mixte du Pays et de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme :

- Guillaume DEVAUCHELLE
- Alain GAMAIN

Désignation du correspondant défense

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne le correspondant défense : Didier DANTEN.

Désignation des délégués de la commune au C.C.A.S

Sont élus à siéger au CCAS : Viviane MANSARD, Hélène CRETON, Emmanuel LEFEBVRE, Stéphane CORREGE.

Monsieur le Maire nomme comme membre extérieur : Catherine BARDECHE, Rémi LAMARRE, Béatrice LEVIEZ, Paméla MARIETTE.

Désignation des délégués de la commune au conseil d'école

Le Maire et un conseiller sont amenés à y siéger.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme comme délégués de la commune pour siéger au conseil d'école : Hélène CRETON (titulaire), Aurélie LEFEBVRE (suppléant).

Délégation de service public d'assainissement collectif – élection commission dite SAPIN

Cette commission est appelée à donner son avis sur les candidatures et offres faites dans le cadre de la procédure d'attribution de la délégation du service public.

Le Maire ou son représentant y siège de droit en qualité de Président.

Sont désignés, à l'unanimité, pour siéger à la commission habilitée à examiner les candidatures et offres faites, et donner son avis dès lors qu'il sera requis, au cours de la délégation :

Membres titulaires, 3 postes :

- Viviane MANSARD
- Cédric OLGARD
- Frédéric DEWAILLY

Membres suppléants, 3 postes :

- Adrien GAUDEFROY
- Emmanuel LEFEBVRE
- Jean-Bernard LORGE

Désignation des délégués au CNAS

M. Didier DANTEN est désigné en qualité de délégué élu.

Pour information, Mme Mélanie MAHIEU sera désignée comme déléguée du collège des agents.

Commission d'appel d'offres – élection de ses membres

Les membres élus de la commission d'appel d'offres sont :

- **Titulaires** : Cédric OLGARD, Emmanuel LEFEBVRE, Christophe LEMAIRE.
- **Suppléants** : Adrien GAUDEFROY, Viviane MANSARD, Guillaume DEVAUCHELLE.

Création des commissions

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer 3 commissions permanentes :

- finances : Vice-Président Cédric OLGARD, Adrien GAUDEFROY, Noémie LEMOINE, Emmanuel LEFEBVRE, Frédéric DEWAILLY.
- cimetière : Vice-Président Viviane MANSARD, Aurélie LEFEBVRE, Christophe LEMAIRE, Jean FLESSELLE, Christiane MUSIAL.
- chemin ruraux et marais : Vice-Président Alain GAMAIN, Jean-Bernard LORGE, Adrien GAUDEFROY, Frédéric DEWAILLY.

Désignation d'un membre de la commission de contrôle de la liste électorale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme comme membre de la commission de contrôle de la liste électorale : Aurélie LEFEBVRE.

Délégations consenties au Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confie à Monsieur Didier DANTEN, Maire, les délégations suivantes pour la durée de son mandat :

- 1/ prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- 2/ passer les contrats d'assurance
- 3/ créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- 4/ prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- 5/ accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- 6/ donner, en application de l'article L324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local
- 7/ exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L214-1 du code de l'urbanisme
- 8/ l'exercice d'actions en justice au nom de la commune ou la défense de la commune dans les intentions intentées contre elle.

Délégations du Maire confiées aux adjoints

Délégation au 1^{er} adjoint au Maire pour assurer dans les domaines suivants :

- affaires sociales, relations avec les aînés, cimetière

Délégation au 2^{ème} adjoint au Maire pour assurer dans les domaines suivants :

- finances, travaux

Délégation au 3^{ème} adjoint au Maire pour assurer dans les domaines suivants :

- scolaire, jeunesse, loisirs, fêtes locales et commémoratives

Délégations de signature

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire, Mme MANSARD Viviane est chargée de le suppléer, ou en cas de nécessité et d'absence du 1^{er} adjoint, M. OLGARD Cédric, 2^{ème} adjoint, ou en cas de nécessité et d'absence du 2^{ème} adjoint, Mme CRETON Hélène, 3^{ème} adjoint.

Indemnités du Maire et des Adjoints

A compter de la date d'installation du Conseil Municipal, du Maire et de ses trois adjoints, le montant des indemnités du Maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire fixé aux taux suivants :

Le Maire : 40,3% de l'indice 1015 soit 1.567,43€ brut, les adjoints : 10,7% de l'indice 1015 soit 416,17€ brut.

Informations diverses

- la cérémonie commémorative de la bataille de la Somme du 6 juin 2020 se déroulera en comité restreint pour un dépôt de gerbe au monument aux morts et aux cimetières militaires.

- la cérémonie commémorative de la bataille de la Somme de la ville d'Airaines du 7 juin 2020 se déroulera également en comité restreint pour un dépôt de gerbe, en présence du Maire et de la délégation de la commune d'Airaines.

- la bibliothèque ouvrira de nouveau le 7 juillet avec application des mesures sanitaires en vigueur.

- le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas distribuer les masques en tissu achetés par le biais de la CABS, et de les conserver en cas de besoin urgent si une nouvelle période d'épidémie apparaissait.

- Un groupe de travail relatif aux fêtes locales est créé, il est composé de : Hélène CRETON, Christophe LEMAIRE, Alain GAMAIN, Stéphane CORREGE, Jean-Bernard LORGE, Emmanuel LEFEBVRE.

- Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'annuler les festivités du 14 juillet. Seul un dépôt de gerbe aura lieu en comité restreint si les mesures de confinement sont maintenues.

- Il est décidé, à l'unanimité, de créer un groupe de travail « illuminations et festivités de Noël », composé de : Aurélie LEFEBVRE, Noémie LEMOINE, Hélène CRETON, Guillaume DEVAUCHELLE, Stéphane CORREGE.

- Il est décidé, à l'unanimité, de créer un groupe de travail « maisons fleuries », composé de : Aurélie LEFEBVRE, Jean-Bernard LORGE, Viviane MANSARD.

- Monsieur le Maire propose l'achat de grandes jardinières déplaçables selon les besoins, et la suppression de jardinières aux candélabres étant donné que les agents communaux ne sont pas équipés pour le travail en hauteur.

- Viviane MANSARD informe le conseil que malgré les directives de l'éducation nationale concernant la deuxième phase du déconfinement, le protocole sanitaire et la capacité d'accueil aux écoles restent inchangés. Un seul groupe supplémentaire de maternelle sera accueilli à partir de la semaine 24.

La directrice de l'école propose de faire revenir tous les élèves par petits groupes en fin d'année scolaire pour leur permettre de récupérer leurs affaires, toujours sur la base du volontariat.

84 enfants seront accueillis aux écoles à la rentrée de septembre 2020.

- Cédric OLGARD souhaite que le site internet soit plus vivant et plus attrayant.

Il demande de rappeler que les feux sont interdits.

Il informe que les nuisances sonores (musique) ont repris.

- Hélène CRETON demande que soit désigné parmi les conseillers un vérificateur des finances au sein du club de football.

Frédéric DEWAILLY est désigné et demande l'ouverture du terrain de football, la tonte de celui-ci ainsi que l'entretien du talus.

La réfection du terrain de football est programmée au mois de septembre.

- Emmanuel LEFEBVRE réclame un point sur la situation relative aux éoliennes (travaux, chiffres).

- Aurélié LEFEBVRE demande l'autorisation de procéder à une collecte au bénéfice de la SPA (alimentation, couvertures) en porte à porte sur Condé-Folie.

L'autorisation lui est donnée à l'unanimité.

La séance est levée à 23 heures.